

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20003357900091	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CU COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Service de Gestion Comptable d'Arras

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET TRANSPORT (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	29
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	30
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	33
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	34
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	21 667 552,99	21 667 552,99
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		21 667 552,99	21 667 552,99

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 132 128,44	4 130 427,99
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	411 909,26	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 413 609,71
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 544 037,70	4 544 037,70

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	26 211 590,69	26 211 590,69
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	16 736 313,00	0,00	17 680 167,00	17 680 167,00	17 680 167,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	129 905,00	0,00	133 550,00	133 550,00	133 550,00
014	Atténuations de produits	8 000,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
65	Autres charges de gestion courante	46 535,00	0,00	48 265,00	48 265,00	48 265,00
Total des dépenses de gestion des services		16 920 753,00	0,00	17 870 482,00	17 870 482,00	17 870 482,00
66	Charges financières	93 664,00	0,00	86 293,00	86 293,00	86 293,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	3 000,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		17 020 417,00	0,00	17 959 775,00	17 959 775,00	17 959 775,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		125 777,99	125 777,99	125 777,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 530 000,00		3 582 000,00	3 582 000,00	3 582 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 530 000,00		3 707 777,99	3 707 777,99	3 707 777,99
TOTAL		20 550 417,00	0,00	21 667 552,99	21 667 552,99	21 667 552,99

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 667 552,99
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 806 703,00	0,00	1 746 703,00	1 746 703,00	1 746 703,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	13 975 737,00	0,00	18 799 242,00	18 799 242,00	18 799 242,00
74	Subventions d'exploitation	3 656 145,00	0,00	7 153,99	7 153,99	7 153,99
75	Autres produits de gestion courante	72 932,00	0,00	70 954,00	70 954,00	70 954,00
Total des recettes de gestion des services		19 511 517,00	0,00	20 624 052,99	20 624 052,99	20 624 052,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	102 900,00	0,00	103 500,00	103 500,00	103 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		19 614 417,00	0,00	20 727 552,99	20 727 552,99	20 727 552,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	936 000,00		940 000,00	940 000,00	940 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		936 000,00		940 000,00	940 000,00	940 000,00
TOTAL		20 550 417,00	0,00	21 667 552,99	21 667 552,99	21 667 552,99

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 667 552,99
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 767 777,99
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 856 324,00	411 909,26	2 301 128,44	2 301 128,44	2 713 037,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 922 324,00	411 909,26	2 367 128,44	2 367 128,44	2 779 037,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	765 000,00	0,00	775 000,00	775 000,00	775 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		765 000,00	0,00	775 000,00	775 000,00	775 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 687 324,00	411 909,26	3 142 128,44	3 142 128,44	3 554 037,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	936 000,00		940 000,00	940 000,00	940 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		986 000,00		990 000,00	990 000,00	990 000,00
TOTAL		4 673 324,00	411 909,26	4 132 128,44	4 132 128,44	4 544 037,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 544 037,70
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	556 311,94	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		556 311,94	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	500 000,00	0,00	372 650,00	372 650,00	372 650,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		500 000,00	0,00	372 650,00	372 650,00	372 650,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 056 311,94	0,00	372 650,00	372 650,00	372 650,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		125 777,99	125 777,99	125 777,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 530 000,00		3 582 000,00	3 582 000,00	3 582 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 580 000,00		3 757 777,99	3 757 777,99	3 757 777,99
TOTAL		4 636 311,94	0,00	4 130 427,99	4 130 427,99	4 130 427,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	413 609,71
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 544 037,70
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 767 777,99

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	17 680 167,00		17 680 167,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	133 550,00		133 550,00
014	Atténuations de produits	8 500,00		8 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	48 265,00		48 265,00
66	Charges financières	86 293,00	0,00	86 293,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 582 000,00	3 582 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		125 777,99	125 777,99
Dépenses d'exploitation – Total		17 959 775,00	3 707 777,99	21 667 552,99

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 667 552,99
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	940 000,00	940 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	775 000,00	0,00	775 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	16 000,00	0,00	16 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 713 037,70	50 000,00	2 763 037,70
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	50 000,00	0,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 554 037,70	990 000,00	4 544 037,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 544 037,70
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 746 703,00		1 746 703,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	18 799 242,00		18 799 242,00
74	Subventions d'exploitation	7 153,99		7 153,99
75	Autres produits de gestion courante	70 954,00		70 954,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	103 500,00	940 000,00	1 043 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		20 727 552,99	940 000,00	21 667 552,99

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 667 552,99
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	372 650,00	0,00	372 650,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 582 000,00	3 582 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		125 777,99	125 777,99
Recettes d'investissement – Total		372 650,00	3 757 777,99	4 130 427,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	413 609,71
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 544 037,70
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	16 736 313,00	17 680 167,00	17 680 167,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	16 279 343,00	17 281 600,00	17 281 600,00
6135	Locations mobilières	2 916,00	1 175,00	1 175,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	39 000,00	42 000,00	42 000,00
6156	Maintenance	94 000,00	114 000,00	114 000,00
617	Etudes et recherches	100 000,00	30 000,00	30 000,00
618	Divers	54 000,00	35 000,00	35 000,00
6226	Honoraires	8 000,00	9 000,00	9 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	18 000,00	6 000,00	6 000,00
6257	Réceptions	150,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	25 650,00	35 392,00	35 392,00
6288	Autres	37 254,00	45 000,00	45 000,00
63512	Taxes foncières	58 000,00	58 000,00	58 000,00
63513	Autres impôts locaux	20 000,00	23 000,00	23 000,00
6353	Impôts indirects	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	129 905,00	133 550,00	133 550,00
6331	Versement de mobilité	670,00	690,00	690,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	335,00	460,00	460,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6411	Salaires, appointements, commissions	92 700,00	95 200,00	95 200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 300,00	10 300,00	10 300,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	23 600,00	25 600,00	25 600,00
014	Atténuations de produits (7)	8 000,00	8 500,00	8 500,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	8 000,00	8 500,00	8 500,00
65	Autres charges de gestion courante	46 535,00	48 265,00	48 265,00
6531	Indemnités élus	24 500,00	24 500,00	24 500,00
6533	Cotisations de retraite élus	3 420,00	3 750,00	3 750,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	6 200,00	7 600,00	7 600,00
6535	Formation élus	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	10 910,00	10 910,00	10 910,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	5,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		16 920 753,00	17 870 482,00	17 870 482,00
66	Charges financières (b) (8)	93 664,00	86 293,00	86 293,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	89 000,00	82 000,00	82 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-336,00	-207,00	-207,00
6688	Autre	5 000,00	4 500,00	4 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	3 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	3 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		17 020 417,00	17 959 775,00	17 959 775,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	125 777,99	125 777,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 530 000,00	3 582 000,00	3 582 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 530 000,00	3 582 000,00	3 582 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 530 000,00	3 707 777,99	3 707 777,99
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 530 000,00	3 707 777,99	3 707 777,99

COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS - BUDGET TRANSPORT - BP - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 550 417,00	21 667 552,99	21 667 552,99

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		21 667 552,99
---	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	2 515,66
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 035,29
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-207,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 806 703,00	1 746 703,00	1 746 703,00
7061	Transport de voyageur	1 806 703,00	1 746 703,00	1 746 703,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	13 975 737,00	18 799 242,00	18 799 242,00
734	Versement de mobilité	13 975 737,00	18 799 242,00	18 799 242,00
74	Subventions d'exploitation	3 656 145,00	7 153,99	7 153,99
7472	Subv. exploitat° Régions	186 528,00	0,00	0,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	3 469 617,00	7 153,99	7 153,99
75	Autres produits de gestion courante	72 932,00	70 954,00	70 954,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	70 932,00	70 949,00	70 949,00
7581	FCTVA	2 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	5,00	5,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		19 511 517,00	20 624 052,99	20 624 052,99
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	102 900,00	103 500,00	103 500,00
7711	Débits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	2 900,00	3 500,00	3 500,00
778	Autres produits exceptionnels	100 000,00	100 000,00	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		19 614 417,00	20 727 552,99	20 727 552,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	936 000,00	940 000,00	940 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	936 000,00	940 000,00	940 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		936 000,00	940 000,00	940 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 550 417,00	21 667 552,99	21 667 552,99

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 667 552,99
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	16 000,00	16 000,00	16 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	16 000,00	16 000,00	16 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 856 324,00	2 301 128,44	2 301 128,44
2135	Installations générales, agencements	421 000,00	295 000,00	295 000,00
2154	Matériel industriel	91 812,00	93 156,00	93 156,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	2 110 512,00	1 711 472,44	1 711 472,44
2157	Aménagements matériel industriel	100 000,00	80 000,00	80 000,00
2181	Installat° générales, agencements	70 000,00	50 000,00	50 000,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	31 000,00	31 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	40 500,00	40 500,00	40 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 922 324,00	2 367 128,44	2 367 128,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	765 000,00	775 000,00	775 000,00
1641	Emprunts en euros	665 000,00	675 000,00	675 000,00
1687	Autres dettes	100 000,00	0,00	0,00
16878	Remboursements des autres dettes	0,00	100 000,00	100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		765 000,00	775 000,00	775 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 687 324,00	3 142 128,44	3 142 128,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	936 000,00	940 000,00	940 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	936 000,00	940 000,00	940 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	181 288,00	185 288,00	185 288,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	508 234,00	508 234,00	508 234,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	6 120,00	6 120,00	6 120,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	226 740,00	226 740,00	226 740,00
139188	des tiers	13 618,00	13 618,00	13 618,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		986 000,00	990 000,00	990 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 673 324,00	4 132 128,44	4 132 128,44

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	411 909,26
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 544 037,70
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	556 311,94	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	556 311,94	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		556 311,94	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	500 000,00	372 650,00	372 650,00
10222	FCTVA	500 000,00	372 650,00	372 650,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		500 000,00	372 650,00	372 650,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 056 311,94	372 650,00	372 650,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	125 777,99	125 777,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 530 000,00	3 582 000,00	3 582 000,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	25 000,00	25 689,88	25 689,88
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 500,00	14 932,00	14 932,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	23 050,00	23 050,00	23 050,00
28131	Bâtiments	144 600,00	144 271,00	144 271,00
28135	Installations générales, agencements, ..	347 000,00	359 148,15	359 148,15
28151	Installations complexes spécialisées	20 740,00	20 746,77	20 746,77
28154	Matériel industriel	31 300,00	26 315,00	26 315,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 939 798,00	1 986 855,61	1 986 855,61
28157	Aménagements des matériels industriels	299 500,00	276 218,53	276 218,53
28158	Autres	1 200,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	156 300,00	155 633,25	155 633,25
28182	Matériel de transport	81 700,00	84 462,00	84 462,00
28183	Matériel de bureau et informatique	425 262,00	421 804,00	421 804,00
28188	Autres	19 050,00	42 873,81	42 873,81
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 530 000,00	3 707 777,99	3 707 777,99
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 580 000,00	3 757 777,99	3 757 777,99
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 636 311,94	4 130 427,99	4 130 427,99

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	413 609,71
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 544 037,70
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 100 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					10 100 000,00									
201810002/744-737	AGENCE FRANCE LOCAL	26/10/2018	17/12/2018	15/03/2019	2 900 000,00	F		1,308	0,000	EUR	T	P	O	A-1
201912004/1182-1183	AGENCE FRANCE LOCAL	09/11/2019	16/12/2019	16/03/2020	5 900 000,00	F		0,350	0,000	EUR	T	P	O	A-1
202311001/3111-3115	AGENCE FRANCE LOCAL	18/11/2023	20/12/2023	20/06/2024	1 300 000,00	F		3,710	0,000	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					900 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					900 000,00									
202012002/CONV140121	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	14/01/2021	31/12/2020	31/08/2022	900 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
Total général					11 000 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 010 302,31					667 734,55	81 561,48	0,00	2 515,66
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 010 302,31					667 734,55	81 561,48	0,00	2 515,66
201810002/744-737	N	0,00	A-1	1 807 669,35	8,95	F		1,308	190 521,69	22 712,35	0,00	871,66
201912004/1182-1183	N	0,00	A-1	3 967 632,97	9,95	F		0,350	390 546,18	13 374,50	0,00	486,88
202311001/3111-3115	N	0,00	A-1	1 234 999,99	14,20	F		3,710	86 666,68	45 474,63	0,00	1 157,12
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		600 000,00					100 000,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		600 000,00					100 000,00	0,00	0,00	0,00
202012002/CONV140121	N	0,00	A-1	600 000,00	5,66	F		0,000	100 000,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		7 610 302,31					767 734,55	81 561,48	0,00	2 515,66

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 610 302,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €	06/04/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais de recherche et de développement	2	26/06/2009
L	Concessions brevets droits similaires	2	26/06/2009
L	Autres immobilisations incorporelles	2	26/06/2009
L	Agencements et aménagements de terrains	20	26/06/2009
L	Transformations ou réfections (voirie, cadres stationnement...)	6	26/06/2009
L	Constructions	30	26/06/2009
L	Constructions légères (bungalow...)	5	26/06/2009
L	Transformations ou réfection (installations générales...)	20	26/06/2009
L	Entretien et décoration (peintures extérieures ou intérieures)	2	26/06/2009
L	Installations avec structure fixe (cuve ou citerne, cabine peinture...)	15	26/06/2009
L	Installations avec mouvements électromécaniques (tunnel de lavage...)	6	26/06/2009
L	Transformations ou réfections (sur installations techniques)	2	26/06/2009
L	Matériel avec moteur thermique ou électrique	10	26/06/2009
L	Matériel ou outillage élévateur avec ou sans moteur	10	26/06/2009
L	Matériel ou outillage électrique	5	26/06/2009
L	Matériel outillage électropneumatique / hydroélectrique	5	26/06/2009
L	Outillage hydraulique ou pneumatique	5	26/06/2009
L	Outillage de précision	5	26/06/2009
L	Outillage de sondage	5	26/06/2009
L	Outillage de peinture carrosserie	5	26/06/2009
L	Autres matériels et outillages atelier (container, établi, chariot...)	10	26/06/2009
L	AUTOBUS neuf ou occasion jusqu'à 2 ans	15	26/06/2009
L	AUTOBUS occasion plus de 2 ans et jusqu'à 5 ans	12	26/06/2009
L	AUTOBUS occasion plus de 5 ans	9	26/06/2009
L	Transformations ou réfections sur matériel de transport (oblitérateurs, girouettes...)	2	26/06/2009
L	Installations et agencements divers internes (extincteurs, horloges, radios...)	6	26/06/2009
L	Installations et agencements divers externes (abribus, cadres informations...)	10	26/06/2009
L	Transformations ou réfections sur abribus	2	26/06/2009
L	Matériel de transport : fourgon	7	26/06/2009
L	Matériel de transport : camionnette	7	26/06/2009
L	Matériel de transport : voiture neuve ou occasion moins 1 an	7	26/06/2009
L	Matériel de transport : voiture occasion plus de 1 an	5	26/06/2009
L	Matériel informatique	4	26/06/2009
L	Autres matériels de bureau (copieur, fax...)	5	26/06/2009
L	Mobilier de bureau (sauf sièges)	10	26/06/2009
L	Sièges de bureaux	6	26/06/2009

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS***Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)***

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	413 609,71	413 609,71
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-411 909,26	-411 909,26
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 700,45	1 700,45

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 700,45	1 700,45
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 700,45	1 700,45

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 715 000,00	1 715 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 080 427,99	4 080 427,99
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 365 427,99	2 365 427,99

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 715 000,00	I 1 715 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		775 000,00	775 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	675 000,00	675 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	100 000,00	100 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		940 000,00	940 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	940 000,00	940 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 080 427,99	III 4 080 427,99
Ressources propres externes de l'année (a)		372 650,00	372 650,00
10222	FCTVA	372 650,00	372 650,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 707 777,99	3 707 777,99
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	25 689,88	25 689,88
2805	Licences, logiciels, droits similaires	14 932,00	14 932,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	23 050,00	23 050,00
28131	Bâtiments	144 271,00	144 271,00
28135	Installations générales, agencements, ..	359 148,15	359 148,15
28151	Installations complexes spécialisées	20 746,77	20 746,77
28154	Matériel industriel	26 315,00	26 315,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 986 855,61	1 986 855,61
28157	Aménagements des matériels industriels	276 218,53	276 218,53
28158	Autres	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	155 633,25	155 633,25
28182	Matériel de transport	84 462,00	84 462,00
28183	Matériel de bureau et informatique	421 804,00	421 804,00
28188	Autres	42 873,81	42 873,81
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	125 777,99	125 777,99

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		Sensibilisation des élèves du cycle 3 à la thématique des transports	CPIE	Association	8 910,00
6574		Sécurité et citoyenneté dans les transports scolaires	ADATEEP	Association	2 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					10 100 000,00	6 988 635,64	667 734,55
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					10 100 000,00	6 988 635,64	667 734,55
2018	201810002/744-737/EMPRUNT FIN ANNEE 2018 AFL B31	AGENCE FRANCE LOCALE	15	T	2 900 000,00	1 807 669,35	190 521,69
2019	201912001/1182-1183/EMPRUNT FIN ANNEE 2019 AFL B31	AGENCE FRANCE LOCALE	15	T	5 900 000,00	3 967 632,97	390 546,18
2023	202311001/3111-3115/EMPRUNT FIN ANNEE 2023 AFL B31	AGENCE FRANCE LOCALE	15	T	1 300 000,00	1 213 333,32	86 666,68
TOTAL					10 100 000,00	6 988 635,64	667 734,55

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	1,90	0,00	1,90
Adjt adm Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Attaché Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Vice Président		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	2,90	0,00	2,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326 -352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 -343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1 -333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 22/06/2018 - AFFERMAGE	ARTIS	KEOLIS ARRAS -ARTIS	Personne morale de droit privé - SARL	16 895 600,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 92

Nombre de membres présents : 73

Nombre de suffrages exprimés : 82

VOTES :

Pour : 82

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 28/03/2025

Présenté par (1) Monsieur Alain CAYET. Vice -Président délégué aux Finances,

A Communauté Urbaine d'Arras le 03/04/2025

(1) Monsieur Alain CAYET. Vice -Président délégué aux Finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire

A Communauté Urbaine d'Arras, le 03/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ANSART Pierre	
AUDEGOND Mickaël	
BARTIER Alain	
BAYART Didier	
BEAUMONT Evelyne	
BERTEIN Gabriel	
BERTIN Aline	
BESIEUX Didier	
BIGORNE Emilie	
BOCHET Jean-Michel	
BOCQUEREAU Jean-Jacques	
BOISSOU Karine	
BRAS Guy	
BRIOIS Pascal	
CAILLIEREZ Charline	
CARTIGNY Nathalie	
CAVE Michelle	
CAYET Alain	
CHARLET Jean-Pierre	
CHAVAIN Martine	
CONDAMINE Estelle	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CONTART Betty	
COQUEL Hugo	
COTTIGNY Laurent	
CROMBEZ Jean-Baptiste	
DAL POS Sylviane	
DEBARGE Pierre	
DEGAUQUIER Olivier	
DELALIN Déborah Anne	
DELATTRE Dominique	
DELEPAUX Eric	
DELFOLIE Christine	
DELMOTTE Cédric	
DELPLACE Régine	
DEMARCO Jean-Paul	
DESFACHELLE Nicolas	
DETOURNE Antoine	
DEVISE Jean-Marc	
DISTINGUIN Jean-Marie	
DOLLET Michel	
DOUAY Claude	
DUCROUX Thierry	
DUFLOT Eric	
DUMOULIN Charline	
DUPOND Cédric	
DURAND Bernard	
DUTOIT Pascal	
EL HAMINE Valérie	
ESTENNE Martine	
FACHAUX-CAVROS Laurence	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

FATIEN Marylène	
FERET Claude	
FERRI Jean-Pierre	
FLOCHEL Jean-Paul	
FRUCHART Christelle	
GHEERBRANT Nathalie	
GUILLAUME Audrey	
GUIMART Jacqueline	
HEUSELE Alban	
HODENT Claire	
JANSSENS Sandy	
JOSSEE Laurence	
JULIEN Jean-Pierre	
KARASIEWICZ Thomas	
KARPINSKI Roger	
KHODR Ziad	
KUSMIEREK Nicolas	
LALOUX Eléonore	
LAPOUILLE - FLAJOLET Emmanuelle	
LEBAS Léon	
LEBLANC Jean-Paul	
LEBORGNE Hervé	
LECORNET Claude	
LEDHE Didier	
LEFEBVRE Pascal	
LEFRERE Bernard	
LEMAIRE Patrick	
LEQUETTE Éric	
LETUPPE Sylvie	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LETURQUE Frédéric	
LEVIS Jean-Claude	
LOURDEL Fatima	
MALFAIT Alexandre	
MATHISSART Michel	
MAURY Olivier	
MERESSE Nadine	
MICHEL Didier	
MILLAN Coline	
MILLEVILLE Bernard	
MUYLAERT François-Xavier	
NICOLLE Laure	
NOCLERCQ Sylvie	
NORMAND Arnold	
NOURRY Colette	
OCCRE Thierry	
OSSELAND Gauthier	
OTENDE Juliette	
OUAGUEF Zohra	
PAWLAK Mélanie	
PEROL Alexandre	
PLET Luigi	
PLU Jean-Claude	
POTÉZ Roger	
PRINCE Stéphane	
PUCHOIS Jean-Pierre	
QUANDALLE Philippe	
RICQUART Sophie	
ROCHE Reynald	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

ROSSIGNOL Françoise	
ROUSSEAU Philippe	
ROUX Carole	
ROY Sylvain	
SAVARY Astrid	
SEARLE Maureen	
SPAS Thierry	
SULIGERE Michael	
SZCZOT Cédric	
THELLIEZ Martine	
THERY Vincent	
TILLARD Jean-Luc	
TISON David	
TOURNANT Bernard	
TRUFFIER Jean-Marie	
VAAST Tanguy	
VAN GHELDER Alain	
VASSEUR Nicolas	
VERDET Jean-Louis	
VIARD Philippe	
VILETTE TORILLEC Aude	
WILLEMAET Didier	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur Alain CAYET. Vice -Président délégué aux Finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2025, et de la publication le 07/04/2025

A Communauté Urbaine d'Arras, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.